

La lettre de **Patrice Leclerc**



Maire de Gennevilliers

A noter sur les agendas

> Evénements :

Feu d'artifice,
lundi 13 juillet,
à partir de 23h,
du toit de la Mairie.

Une fête
avec la nouvelle
équipe municipale
et pour rendre
hommage aux élu-es
sortant-es :
samedi 19 septembre
à 10h30,
salle des fêtes
de Gennevilliers.

> Rentrée scolaire :

Lundi 1^{er} septembre

Evitons le retour à l'anormal

Madame, Monsieur,

Avec la crise du Coronavirus, nous pouvons avoir une nouvelle perception de la vie, de nos rapports avec la nature, de nos rapports entre humains. Le virus a chamboulé nos habitudes mais nous a aussi permis de remettre en question notre mode de vie. A Gennevilliers, nous avons, collectivement, su répondre à l'urgence du moment : urgence médicale et sanitaire, développement des solidarités en famille, entre voisins, entre collègues. Merci à toutes et tous. Nous avons besoin de développer davantage cette solidarité qui fait partie de notre identité locale. Continuons d'être prudent face au virus avec le port du masque, les gestes barrières.

La vie doit reprendre son cours. Et tirons les leçons de cette crise. Interrogeons-nous sur nos façons de nous déplacer, de nous nourrir, de consommer, d'être avec nos voisins, dans l'espace public. Interrogeons-nous sur ce qui est important dans la vie. Interrogeons-nous pour éviter de revenir à une situation anormale qui maltraite les êtres humains et la nature. Répondons à ce défi que je vous propose : inventer ici, à Gennevilliers, un nouvel art de vivre populaire en ville.

L'été peut être aussi ce moment de recul pour penser le monde. Je vous souhaite à toutes et tous de belles vacances d'été.

Très cordialement,

Patrice Leclerc

L'audace
d'une ville populaire

VILLE DE
Gennevilliers

Recevez des informations sur mon activité,
inscrivez-vous à mon infolettre
 www.patrice-leclerc.org

Actualités locales

Un été à Gennevilliers

La ville a pris toutes les mesures sanitaires pour permettre aux Gennevillois.es de passer l'été en toute sérénité.

Comme l'année précédente, des arroseurs seront installés dans les parcs et squares pour permettre aux habitants de se rafraîchir quand la température atteint 30°. Les activités au parc des Sévines se dérouleront du 6 au 31 juillet, tous les jours de 13 h 30 à 18 h 30. L'entrée à la plage artificielle et aux bassins d'eau sont accessibles sur inscription (<https://les-sevines-2020.fr/>)

pour réguler les passages et permettre de respecter les mesures sanitaires. En complément de cette offre, des activités sont proposées par les services municipaux dans les structures et dans les quartiers, comme les concerts aux fenêtres, les spectacles de rue ou encore les sorties à la mer.

Malgré le contexte contraint de la crise du coronavirus, la ville propose des colonies de vacances et des ouvertures de centres de loisirs, tout comme les séjours proposés par la Maison du Tourisme.

COVID-19 : ensemble, soyons vigilants, le virus circule toujours

Le CMS toujours en alerte contre le coronavirus

Un centre COVID est installé en face du CMS Gatineau-Saillant depuis le 6 juillet pour recevoir les patients gennevillois, du lundi au vendredi de 9 h à 19 heures et le samedi de 9 h à 13 heures. Les consultations se font sans rendez-vous. Seules les personnes qui présentent les symptômes de la COVID-19 sont prises en charge.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le centre Covid au 01 40 85 66 50.

Faites-vous dépister !

La ville de Gennevilliers a été retenue par l'ARS* pour dépister gratuitement tous ses habitants. Ils bénéficieront de bons de prescription de dépistage PCR, pour détecter le plus rapidement possible les personnes atteintes, notamment asymptomatiques.

Les bons de prescriptions seront envoyés entre le 29 juin et le 11 juillet par les centres d'Assurance Maladie et les Mutuelles Sociales Agricoles franciliennes soit par courriel, soit par courrier postal. Les bons seront également prescrits aux résidents des EHPAD de la ville. Ce dépistage est gratuit.

* Agence Régionale de Santé

6,2 millions de subventions obtenus pour les projets d'aménagement

La ville gère bien en demandant le maximum de subventions. Elu-es et administration y consacrent beaucoup d'efforts. Ainsi, nous avons obtenu :

- **1,5 millions d'euros** du département des Hauts-de-Seine et 687 823 euros de la Métropole pour la construction du centre social Saad Abssi aux Agnettes.

- **3,25 millions d'euros** de la Région Ile-de-France, et **1 million d'euro** de la Métropole pour la construction de la nouvelle école Joliot-Curie aux Agnettes.
- **492 299 €** de l'Etat pour la restructuration de l'avenue Longue-Bertrane dans la zone d'activités,
- **259 616 €** de l'Etat pour l'extension de l'école Aguado au Village.

Actualités locales

Mobilisations environnementales : la lutte continue !

A lors qu'en novembre 2019, le juge des référés avaient donné raison aux villes des Hauts-de-Seine pour leur arrêtés anti-glyphosate, la cour administrative d'appel de Versailles a suspendu ces arrêtés le 14 mai dernier. Le lendemain, le Conseil d'Etat a également rejeté le recours du Collectif des Maires anti-pesticides jugeant que les dispositions actuelles sont suffisantes pour protéger la santé des habitants. Pourtant, de nombreuses études prouvent les liens entre l'augmentation des maladies graves et l'utilisation de produits polluants dans l'agriculture mais aussi dans les grandes villes, dans les espaces privés, et voies RATP ou SNCF. A ce jour plus d'une centaine de villes ont pris un

arrêté anti-glyphosate. Nous ne céderons pas sur cette bataille, et nous sommes prêts aujourd'hui à porter cette affaire devant la justice européenne pour obtenir gain de cause.

La ville s'engage également aux côtés de dizaines d'autres villes d'Ile-de-France pour lutter contre le projet d'un quatrième terminal sur l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy. Ce projet, en plus d'être un gouffre financier, serait une catastrophe environnementale en matière d'urbanisation des sols et accentuerait gravement la pollution de l'air qui est déjà dramatique en Ile-de-France, par l'augmentation de 40% du trafic aérien représentant 500 vols supplémentaires par jour.

Stationnement : mise en place des zones vertes au 1^{er} septembre !

A près l'extension du nombre de places en zone bleue (20 min) et zone orange (2h) en 2019, toutes les places restantes seront transformées en zone verte à partir de septembre: illimitées pour les Gennevillois (limite de 7 jours consécutifs) et limitées à 5h pour les non Gennevillois.

Pour stationner librement sur ces places vertes, vous devez commander dès maintenant une vignette de stationnement à coller sur votre pare-brise (2 vignettes maximum par foyer).

Ces vignettes sont gratuites, et sont à commander depuis le site de la ville, ou par courrier à l'adresse :

Citepark
Vignette Gennevilliers
34 rue Charles-Piketty
91178 VIRY-CHATILLON CEDEX

Des justificatifs vous seront demandés :

Carte grise du véhicule à votre nom

Justificatif de domicile de moins de trois mois.

Si propriétaire : taxe foncière ou acte de propriété de moins d'un an.

Si locataire : taxe d'habitation ou quittance de loyer de moins d'un an.

Pour rappel, sur les zones bleues et oranges, le disque reste obligatoire y compris pour les Gennevillois.

Cette nouvelle réglementation doit permettre de limiter les stationnements extérieurs, l'encombrement des rues par des véhicules épaves, et les actions de mécanique sauvage, afin de fluidifier le stationnement sur la ville.



Le savez-vous ?

Le savez-vous ?

La ville a obtenu en 2019 69 619 heures de travail réalisées (+33%) pour 9 maîtres d'ouvrage par 164 personnes en insertion et 235 contrats signés. 815 jeunes sont accompagnés par la Mission locale de Gennevilliers.

Gennevilliers, une ville bien gérée



Autisme: nouveauté à la rentrée

En septembre, l'école maternelle Aguado accueillera une Unité d'Enseignement Maternelle Autiste pour 7 enfants de la Petite à la Grande Section. Ce dispositif de l'Education nationale permettra une meilleure prise en charge d'enfants porteurs d'autisme.



Le savez-vous ?

En 2019, la ville de Gennevilliers a proposé 64 séjours en centre de vacances et 20 séjours en classes de découverte.

Été aux Sévines



Forum des associations 5 septembre



Le savez-vous ?

Les fournitures scolaires seront gratuites (sauf trousse et cartable). Cette décision de la municipalité agit directement sur le pouvoir d'achat des familles.



Facebook/patrice.leclerc



Twitter/@patrice_leclerc



patrice.leclerc@ville-genevilliers.fr

Recevez des informations de votre maire, inscrivez-vous à son infolettre sur www.patrice-leclerc.org